

Le 02 juin 2017

Madame, Monsieur,

Il est de notre devoir de vous communiquer diverses informations concernant :

- l'emploi du temps de nos élèves durant les derniers jours de cette année scolaire,
- l'horaire des manifestations organisées pendant cette période,
- l'horaire des examens et des délibérations.

EXAMENS

Les examens de la seconde série seront organisés :

- à partir du mercredi 7 juin pour les élèves du troisième degré;
- à partir du jeudi 8 juin pour les élèves du deuxième degré;
- à partir du mardi 13 juin pour les élèves du premier degré.

Ces examens prendront fin, au plus tard :

- le mercredi 21 juin pour tous les élèves.

DELIBERATIONS

Communications des résultats des délibérations :

Classes	Affichage des résultats	Horaire	Lieu
Rhétoriques	Le vendredi 23 juin	17h30	Renan
5es Renan	Le vendredi 23 juin	13h00	
5es Roodebeek	Le vendredi 23 juin	14h30	
4es Renan	Le vendredi 23 juin	10h30	
4es Roodebeek	Le vendredi 23 juin	12h30	
3es Renan	Le lundi 26 juin	14h00	
3es Roodebeek	Le lundi 26 juin	11h00	
2es Renan	Le lundi 26 juin	16h30	
2es Roodebeek	Le mardi 27 juin	11h00	
1res Renan	Le mardi 27 juin	16h00	
1res Roodebeek	Le mardi 27 juin	13h00	

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

PRET DES LIVRES

La remise des livres scolaires au service du «prêt des livres» se fera du 21 au 28 juin ; les élèves concernés sont priés de se présenter à l'école à l'heure indiquée suivant les modalités qui leur seront communiquées. Ils se doivent de quitter l'établissement dès la fin des formalités.

ACTIVITES

Les professeurs étant retenus par les derniers examens, les délibérations et les concertations, aucun cours normal ne pourra être proposé aux élèves du vendredi 23 juin au mardi 27 juin inclus.

DISTRIBUTION DES BULLETINS ET CONSULTATION PROFESSEURS-ELEVES

Le mercredi 28 juin, les élèves auront la possibilité de consulter leurs copies d'examens et, le cas échéant, d'avoir tous les renseignements utiles relatifs aux examens de passage.

- Les bulletins seront distribués à 8h30 dans chaque implantation.
- De 9h00 à 12h00, les élèves voyageront de classe en classe pour voir leurs professeurs qui, eux, se trouveront dans un local déterminé.
- Les consultations de copies et la distribution des bulletins sont accessibles uniquement aux élèves de l'AFB. Les parents sont eux invités à assister à la réunion des parents (de 16h00 à 19h00).
- Les professeurs travaillant dans les deux implantations feront la navette à la récréation de 10h30 suivant un schéma qui sera affiché à l'entrée de l'école.
- Tous les autres professeurs seront présents de 9h00 à 12h00 dans l'implantation dans laquelle ils enseignent.

Les élèves du premier degré présents à l'école le matin ne seront pas autorisés à quitter celle-ci avant 11h00 (sauf autorisation écrite des parents). Les arrivées et les départs des élèves seront contrôlés à l'entrée de chaque implantation.

REUNION DES PARENTS

Le mercredi 28 juin, de 16h00 à 19h00, se tiendra en nos locaux de l'avenue de Roodebeek, une réunion parents/professeurs : les enseignants pourront être consultés une dernière fois avant les vacances au sujet des échecs encourus, du choix d'une option, d'une réorientation éventuelle.

Ils donneront, si ce n'est déjà fait, les conseils nécessaires pour présenter les examens de passage.

Les copies des examens de juin de votre enfant pourront également être consultées.

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des prix offerts par les autorités communales, l'Association des Amis de l'Athénée, les Anciens de Fernand Blum et d'autres généreux donateurs se déroulera le jeudi 29 juin à **19h00** dans le préau de notre section «Roodebeek».

Les lauréats (dûment avertis lors de la distribution des bulletins) se doivent d'assister à l'ensemble de cette cérémonie officielle à laquelle sont également conviés leurs parents. Leur tenue, correcte, sera adaptée aux circonstances. Aucun prix ne sera remis à un autre moment.

REGLEMENT DES ETUDES et RECOURS

Le règlement des études, remis aux parents lors de la première inscription, peut-être consulté sur notre site www.afblum.be.

Date limite pour l'introduction d'un recours : le jeudi 29 juin 2017 à 15h00 pour les délibérations de juin et le lundi 11 septembre 2017 à 15h00 pour les délibérations de septembre.

EXAMENS DE PASSAGE

Pour rappel, il n'y a pas d'examens de passage en 1^{re} et en 2^e années.

Les examens de passage auront lieu suivant l'horaire repris ci-dessous; ils seront organisés **dans les locaux de notre section «Renan»**.

<i>Vendredi 1^{er} septembre</i>	<i>Lundi 4 septembre</i>	<i>Mardi 5 septembre</i>
de 08h00 à 11h00 : anglais	de 08h00 à 11h00 : néerlandais	de 08h00 à 11h00 : mathématique
de 11h00 à 12h30 : chimie	de 11h00 à 12h30 : histoire	de 11h00 à 12h00 : géographie
de 13h00 à 14h30 : biologie	de 13h00 à 14h30 : physique	
de 14h30 à 17h30 : français	de 14h30 à 17h30 : latin/grec/sciences éco./espagnol	Edu. phy./com./info./option langue/cours philo. sur rdv

Conformément aux articles 3 et 7 du Règlement des études, « les examens de repêchage sont notés sur 100 » et « la condition générale de réussite est d'avoir obtenu **50 % dans chacune des branches notées**». Cette dernière disposition étant d'application **en juin comme en septembre**.

Délibération : le mardi 5 septembre à partir de 13h30.

Communication des résultats par affichage :

- le jour même, à partir de 14h30, au fur et à mesure de l'avancement des délibérations, dans les locaux de l'avenue Renan pour les élèves de la section «Renan» **et** de la section « Roodebeek »;
- le lendemain à partir de 8h00 (dans l'implantation de l'élève) ;
- Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Consultation des copies d'examens de passage : le mercredi 06 septembre, de 11h30 à 13h10, tant pour les élèves que pour leurs parents, à **l'implantation de Roodebeek (y compris pour les classes de Renan)**.

Les élèves devant présenter des examens de passage pourront profiter du prêt des livres pendant les vacances ; les modalités en seront précisées par les responsables.

SECRETARIATS

Les secrétariats de nos deux sections seront ouverts du 03 au 05 juillet (de 8h30 à 13h00 sauf le lundi de 12h à 17h00), ainsi que du 28 au 31 août (de 8h30 à 13h00 sauf le lundi de 12h à 17h00) et à partir du 1er septembre (de 8h00 à 16h30).

RENTREE DES CLASSES

La rentrée effective des classes est fixée au **vendredi 1^{er} septembre 2017**, à 9h00 pour les élèves de 1^{re} année, et de 10h45 à 14h50 pour les élèves de 2^e année.

Elle est fixée au **mercredi 06 septembre 2017**, à 8h30, pour les élèves de 3^e année, à 9h30 pour les élèves de 4^e année et, à 10h30 pour les élèves de 5^e et de 6^e années.

Nous espérons, Madame, Monsieur, que ces renseignements vous seront utiles et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

D. Mazairac
Proviseur

A. Duhem
Préfète des Etudes

Je soussigné(e)(nom, prénom)
père / mère / tuteur (*) de
l'élève(nom, prénom).....(classe)

déclare avoir pris connaissance du présent courrier relatif à l'organisation de la fin de l'année.

Date:
Signature:.....